

raison le navire n'a pu lever l'ancre que si tard. Je me demande pourquoi on n'a pas retardé le départ des hommes jusqu'au moment où l'équipement serait prêt à partir. S'il est une chose manifeste depuis le début des hostilités, c'est que les soldats ne peuvent se battre sans machines. Envoyer les troupes au combat sans l'équipement de tout genre qu'il fallait, c'était pour ainsi dire les offrir en sacrifice. C'est ce qui semble être arrivé en l'espèce, ou du moins leurs vies ont inutilement été en péril.

Au bout du compte, tous les honorables députés et toute la population reconnaîtront que la vie de ces hommes était bien plus importante que l'avantage que pût présenter leur résistance pendant ce laps de temps. S'il est une critique sérieuse à faire, c'est sur ce point qu'elle doit porter. On n'aurait jamais dû envoyer ces hommes au combat avant que l'équipement ne fût prêt à partir avec eux, ou tant qu'on n'avait pas l'assurance raisonnable que l'équipement serait expédié à temps pour protéger leur vie.

Après avoir entendu des explications pour la première fois, aujourd'hui, je trouve étrange que ce vaisseau avec les hommes à bord ait quitté le port avant l'arrivée du train transportant les quatorze machines ou articles d'équipement. Certes, le gouvernement canadien ou un autre gouvernement possède assez d'autorité au sujet de ces navires pour retarder un départ jusqu'à l'embarquement des machines. S'il n'en est pas ainsi, il est temps que la Chambre soit mise au courant.

M. M. J. A. ROSS (Souris): Monsieur l'Orateur, je tiens à adresser un mot d'éloge au ministre de la Défense nationale (M. Ralston) pour la déclaration la plus explicite qu'il ait faite.

M. l'ORATEUR: La Chambre n'est saisie d'aucune motion; le ministre s'est contenté de faire une déclaration.

L'hon. M. MACKENZIE: Du consentement unanime.

M. ROSS (Souris): On a beaucoup parlé du régiment de l'Est; je suis du Manitoba et je connais bon nombre d'hommes des Grenadiers de Winnipeg. Dans le passé, j'ai posé plusieurs questions au ministre de la Défense nationale au sujet des réserves dont nous disposons en cas de danger et, des chiffres qu'il nous a fournis aujourd'hui, je conclus que nous manquons d'hommes entraînés pour compléter ces deux régiments. J'ignore si c'est réellement le cas, mais je sais qu'un de mes jeunes amis de ma localité s'est enrôlé et que moins de trois mois après avoir prêté serment il était en route pour Hong-Kong. A mon sens, ce n'est pas bien. Nous manquons peut-être d'hommes convenablement entraînés. J'ai

[L'hon. M. Hanson.]

cru comprendre, d'après ce que le ministre a dit, que lorsque cette enquête sera terminée les membres de la Chambre seront informés du motif pour lequel on renforce ces régiments de cette façon.

Comme membre du Manitoba, je désire exprimer notre grande admiration pour ceux qui sont allés à Hong-Kong. Cette unité a fait de la belle besogne pour notre pays. Je tiens aussi à exprimer notre profonde sympathie pour les parents de ces hommes, de même que pour le ministre responsable en l'occurrence.

L'hon. M. RALSTON: Un mot seulement en réponse à l'honorable député de Lethbridge (M. Blackmore). Je n'avais pas l'intention d'entamer un débat, mais j'étais d'avis que je devais faire une déclaration maintenant. J'ai supposé que les honorables députés tiendraient à discuter la question lors de l'étude des crédits ou à tout autre moment opportun. Cependant, je ne laisserai pas passer sans commentaires ce que l'honorable député a dit au sujet du navire affecté au transport de troupes et du navire transportant les munitions.

Le navire transportant les munitions faisait du huit nœuds et demi et le transport de troupes naviguait à une vitesse de dix-sept nœuds. Pour des raisons que je ne puis révéler maintenant à la Chambre et dont j'ai fait mention dans ma déclaration, l'amirauté avait d'abord pris des mesures en vertu desquelles le transport de troupes devait partir entre le 20 et le 30. C'était absolument nécessaire et si cela n'avait pas alors été fait, le navire n'aurait eu de longtemps aucune chance de partir. Le transport de troupes a donc dû partir. Il était impossible de convoier deux navires, l'un de dix-sept nœuds et l'autre de huit nœuds et demi, à moins de ralentir la marche du dix-sept nœuds. Si nous l'avions fait, le convoi serait arrivé dans la mer de Chine au temps de la déclaration de guerre du Japon. En tout cas, le transport de troupes et son escorte sont arrivés à destination en vingt jours, tandis que le cargo a pris plus d'un mois. Etant donné les conditions, il n'était pas pratique de retarder le transport de troupes pour le transport de munitions.

M. POULIOT: Le ministre devrait démissionner en raison de l'affaire de Hong-Kong.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je puis dire à mon honorable ami, le chef de la Fédération du Commonwealth coopératif (M. Coldwell) que quelques-unes des raisons pour lesquelles le Gouvernement, au début de la présente session et durant les sessions antérieures, s'opposait aux séances à huis clos ne valent pas autant